

# L'accueil des réfugiés est très compromis

**MIGRANTS** L'État voulait que le Pays basque reçoive des « Calaisiens ». Le projet rencontre des limites techniques et financières

Dans son vaste plan de désengorgement de « la jungle » de Calais, l'État envisageait un accueil au Pays basque. Le dessein est aujourd'hui très compromis. Cela pour des raisons techniques et, surtout, financières.

Les services de la cohésion sociale ont prospecté et visité des centres de vacances susceptibles de recevoir 75 personnes durant 6 mois. La colonie propriété de La Poste, à Urrugne, semblait alors offrir les meilleures possibilités pour recevoir des réfugiés. D'autres options étaient toutefois étudiées, comme à Guéthary ou Bidart.

Selon les informations de « Sud Ouest », l'hypothèse d'une installation à Urrugne est désormais hautement improbable. Comme toute autre option au Pays basque. Les partenaires du dossier semblaient pourtant déterminés, cela malgré des réticences dans les communes visées. Ce ne sont pas ces frilosités qui ont été déterminantes : l'État a toujours affirmé qu'il consulterait, informerait, mais exercerait son autorité pour répartir sur le territoire les 9 000 migrants « calaisiens » chassés de leurs pays par guerres et misère.



La colonie d'Urrugne n'accueillera pas de migrants. PHOTO A. DEJEANS

## Pas les budgets

Le renversement dans le dossier basque de l'accueil tient à des locaux inappropriés. La configuration en dortoirs, conçus pour des enfants de la colonie d'Urrugne, a finalement exclu l'accueil d'adultes. Quid dès lors des autres options envisagées ? Les services préfectoraux ne disposent-ils pas d'une liste de toutes les structures de type village vacances disponibles au Pays basque ?

Au-delà de la question logistique, les moyens financiers ne suivent pas. Les budgets discutés en amont, à l'échelle régionale, ne semblent

plus à l'ordre du jour. L'État, via le ministère de l'Intérieur, ne semble plus disposé à apporter les 32 euros par jour et par personne (1) qu'il avait validés dans la région. Dès lors, impossible de recevoir les migrants dans des conditions raisonnables de séjour. Pour l'heure et sauf revirement, l'effort du département des Pyrénées-Atlantiques sera porté par la seule commune de Gelos.

**P. P.**

(1) Un tarif qui intègre la totalité des coûts : hébergement, couvert, travail social, sécurité...